

ASSURANCES SOCIALES

Prévoyance professionnelle LPP

Sommaire

Sujet	Article LPP	Article OPP2
Adaptation à l'évolution des prix	36	
Age minimum	7	
Assurance facultative	4	28 à 32
Assurance facultative des indépendants	4 + 44 et 45	
Assurance facultative des salariés	4 + 46 et 47	
Assurance obligatoire des indépendants	3 + 42 et 43	
Assurance obligatoire des salariés et chômeurs	2 + 7 à 10	
Bonification de vieillesse	16 et 95	
But	1	
Comptes individuels de vieillesse et prestations de libre passage		11 à 16
Contentieux, recours et contraventions	73 à 79	27 à 27f
Dispositions communes	5 et 34 à 41	
Dispositions finales	90	60f à 62c
Dispositions spéciales	85 à 88	60e
Dispositions transitoires	91 à 96a	
Divorcée, ses droits		20
Employeur, ses obligations	11 et 12	7 à 10 + 30
Encouragement à la propriété	30a à 30g	
Exécution et entrée en vigueur	97 et 98	63
Exigences minimales	6	
Financement	65 à 72	42 à 60
Fiscalité	80 à 84	
Fonds de garantie	56 à 59	
Génération d'entrée	31 à 33	
Institution supplétive	60	
Institutions de prévoyance	48 à 53e	
Invalidité, prestations d'	23 à 26	
Libre passage, Prestation de	27	
Limitation de rachat		60a
Mesures pour assurés âgés	33	
Montants des prestations dans les cas spéciaux	34	
Non soumis à l'assurance obligatoire		1
Organisation, experts en matière de prévoyance professionnelle		37 à 41
Organisation, organe de contrôle	53	33 à 36
Païement de la rente	38	
Prescription	41	
Prestations d'assurance	13 à 26	18 à 20a
Prestations, forme des	37	
Prestations, rachat	79b	
Réduction des prestations	35	
Rente en cas d'invalidité, montant de la	24	
Rente pour survivants, montant de la	21	
Salaire coordonné	8	3 et 4
Salaire minimum	7	
Structure d'âge défavorable	58	
Supports juridiques	54 et 55	
Sur indemnisation + coordination		24 à 26
Surveillance	61 à 64	
Survivants, prestations pour	18 à 22	20
Survivants, prestations pour autres survivants	20a	
Vieillesse, prestations de	13 à 17	